



Syndicat Intercommunal des Centres de Pédagogie et de Réadaptation pour Handicapés

Rapport d'activité 2020



**ESAT la Grange au
Bois LAGNY-SUR-**



**Résidence de la DHUYS
DAMPART**



**SAVS
LAGNY-SUR-MARNE**



**ETAPP'H Accueil de jour
LAGNY-SUR-MARNE**



**IME Michel de Montaigne
CHELLES**



**Foyer de Vie
BUSSY-SAINT-GEORGES**



**Projet IME pour
enfants et adolescents
autistes
BUSSY -COLLEGIEN**



Une nouvelle mandature et la poursuite des projets engagés



Luc CHEVALIER

Président du Syndicat Intercommunal
des Centres de Pédagogie et de Réadaptation pour Handicapés

Madame, Monsieur,

Avant toute chose, je tiens à saluer le travail de mes prédécesseurs, qui ont travaillé dans un contexte partenarial complexe et difficile et avec qui nous poursuivons ce travail de fourmis en faveur des personnes handicapées.

Je vous invite à découvrir l'édition 2020 du rapport d'activité du Syndicat Intercommunal des Centres de Pédagogie et de Réadaptation pour Handicapés.

Ce document retrace l'activité du SICPRH et rend compte de l'utilisation des crédits engagés en 2020, les missions et actions du SICPRH devant être par ailleurs figurés à l'actif de chacune des communes membres.

L'année 2020 est particulière, d'une part un contexte pandémique qui a mis l'économie au ralenti et d'autre part des élections municipales qui ont vu la nomination d'une nouvelle équipe à la tête du SICPRH.

Entre révolution/ bouleversement interne et pandémie, le SI a tenu le cap et poursuivi son action pour les handicapés. Comme toutes les collectivités il a été et reste un soutien à l'économie locale. En effet, sur 2020 les travaux réalisés représentent 267 898,23 € en investissement et 131 596,59 € en fonctionnement soit globalement 399 494,82 €.

Pour information, ces deux dernières décennies c'est près de 16,8 millions d'euros qui ont été investis.

Le Syndicat a continué à travailler sur ses projets qui seront portés et réalisés en 2021 comme les nouvelles menuiseries extérieures du SAVS, la transformation de l'ancien atelier de maçonnerie en salle de repos pour les usagers. Le projet IME-SESSAD de Collégien dont l'objectif est l'accompagnement des personnes souffrantes de TSA tout au long de leur vie, acté avec l'accord de tous les partenaires et démarré en 2017, a vu le lancement d'un concours d'architecte.

Cette réflexion sur l'accompagnement transversal du handicap et la remise en question de l'implication des communes dans le handicap ont été également l'occasion de faire un point sur les 50 années de travail et d'implication et son adaptation aux politiques publiques et à la gestion du handicap au XXIème siècle. En effet, aujourd'hui, seulement 500 000 personnes handicapées sur les 4 millions que compte la France sont suivies par un programme d'aide, le besoin d'accompagnement est énorme, les collectivités et notamment le SICPRH ont une carte à jouer.

Fin 2020, La Société Fidélia Consulting a été mandatée pour réaliser un audit complet du syndicat et ses relations avec ses partenaires (AGCPRH) ainsi que sur les perspectives d'évolution. Cela a été l'occasion pour le SI de redécouvrir son histoire, son patrimoine, son évolution juridique à l'image de l'évolution de ses relations partenariales.

Les premiers résultats sont très satisfaisants en ce qui concerne le SI. Une présentation sera faite au cours de l'année 2021.

Ainsi l'année 2020, année de la persévérance, prépare, comme vous le verrez en lisant ce rapport, l'année 2021 !

Très bonne lecture à toutes et tous.

➔ SOMMAIRE

01 CARTE D'IDENTITE

- Histoire
- Territoire
- Comité syndical
- Bureau syndical et commissions
- Moyens humains et financiers
- Partenariats

02 LE PATRIMOINE & LES ETABLISSEMENTS CPRH

- Le Château et le domaine, siège du syndicat - Lagny-sur-Marne
- La résidence de la Dhuis - Dampmart
- Les appartements - Vaires-sur-Marne - Dampmart
- Le S.A.V.S (Service d'Accompagnement à la Vie Sociale) - Lagny-sur-Marne
- L'I.M.E Michel Montaigne (Institut Médico Educatif) - Chelles
- L'E.S.A.T la Grange au Bois (Etablissement de Services et d'Aide par le Travail) - Lagny-sur-Marne
- L'accueil de jour E.T.A.P.P.'H - (Etablissement d'Accueil Personnalisé pour Personnes Handicapées) - Lagny-sur-Marne
- Le Foyer de vie - Bussy-Saint-Georges
- IME - Bussy - Collégien

1

Syndicat Intercommunal CPRH

➔ CARTE D'IDENTITE

Domaine la Grange au Bois - 24bis, avenue Raymond Poincaré - 77400 LAGNY-SUR-MARNE

Tél : 01.60.07.33.45 @ : syndicat.interco.cprh@wanadoo.fr

www.syndicat-intercommunal-cprh.fr

<https://www.facebook.com/Syndicat-Intercommunal>



HISTOIRE ET FINALITE

Date de réception en préfecture
07/25/2021 09:20:1702 DEL-2021-21-DE
Date de télétransmission : 02/07/2021
Date de réception préfecture : 02/07/2021

Nom : Syndicat Intercommunal des Centres de Pédagogie et de Réadaptation pour Handicapés.

Objet : la Création, l'extension, la rénovation et la gestion d'établissements pour handicapés.

Date de création : 29-10-1970

Taille : 33 communes

Depuis près de cinquante ans, ce Syndicat Intercommunal à Vocation Unique (S.I.V.U.), assure la maîtrise d'ouvrage ainsi que la gestion patrimoniale et immobilière d'établissements pour personnes en situation de handicap et a confié la gestion du handicap à une association (l'AGCPRH)

La première évocation de créer une structure d'accompagnement pour les handicapés date de 1967.



28-10-1970 – Volonté politique autour d'un projet commun : Création d'un syndicat intercommunal d'études pour la création d'un ensemble pour handicapés dans la région de Lagny-sur-Marne.

Attentifs aux problèmes posés par la réadaptation et l'intégration des enfants et adultes handicapés, et sous l'impulsion des associations locales de parents, des élus de la région de Lagny-sur-Marne créent ce syndicat pour étudier la construction de l'actuel ESAT la Grange au Bois.



1972 : le syndicat d'étude se dote d'un mini syndicat de réalisation

Le statut « d'étude » ne permet pas de créer, gérer... afin de pouvoir avancer rapidement un mini syndicat de réalisation est créé afin de financer et assurer l'exécution de travaux d'aménagement pour la création d'un centre provisoire d'aide par le travail au Château de la Grange au Bois. Parallèlement, le Syndicat d'étude travaille sur de nouveaux statuts plus adaptés à la réalisation et exploitation de bâtiments.



1973 : Transformation du syndicat et création de l'association de gestion

Le syndicat intercommunal d'études est transformé en syndicat intercommunal pour la réalisation de centres de pédagogie et de réadaptation dans les régions de Chelles et de Lagny-sur-Marne.

Parallèlement, une association (offrant plus de souplesse dans l'accompagnement du handicap) du même nom est créée pour assurer la gestion de ces établissements. L'association est juridiquement l'employeur et responsable gestionnaire des établissements, le Syndicat Intercommunal restant le propriétaire de l'immobilier.

Emanation du Syndicat, l'Association de Gestion à une majorité d'élus dans son assemblée générale afin d'avoir un regard sur les dépenses faites avec les deniers publics.

HISTOIRE ET FINALITE

Date de réception en préfecture
07/25/2021 09:21:07 DELEL-2021-21-DE
Date de télétransmission : 02/07/2021
Date de réception préfecture : 02/07/2021

Nom : Syndicat Intercommunal des Centres de Pédagogie et de Réadaptation pour Handicapés.

Objet : la Création, l'extension, la rénovation et la gestion d'établissements pour handicapés.

Date de création : 29-10-1970

Taille : 33 communes



1989—1990 : Modification de l'intitulé du syndicat

Les statuts du syndicat sont modifiés afin de donner le nom actuel de cette structure intercommunale, à savoir **Syndicat Intercommunal des Centres de Pédagogie et de Réadaptation pour Handicapés**. (SI. C.P.R.H.). L'association change de nom à cette époque également et devient l'Association de Gestion C.P.R.H.



2000-2010 : Séparation su SICPRH et de l'AGCPRH

Depuis sa création, l'AGCPRH est dépendante tant juridiquement que financièrement du Syndicat. Début 2000, la question de la transparence de l'association (CE, 21 mars 2007, commune de Boulogne-Billancourt) ainsi que celle de la gestion de faits se posent question. 2006, Le SICPRH n'a plus qu'un membre au conseil d'administration de l'Association mais continue à la subventionner jusqu'en 2010. Parallèlement, il adapte en 2004 ses statuts pour pouvoir collaborer avec d'autres porteurs de projets.

TERRITOIRE et FONCTIONNEMENT

ccuqes 2021-2022
07-25-702-07-2021-02-SI-DE-2021-21-DE
Date de télétransmission : 02/07/2021
Date de réception préfecture : 02/07/2021

33 communes
296 211 habitants
68 élus



Créé sous l'impulsion des associations locales de parents et des élus de la région de Lagny-sur-Marne, le Syndicat fédère aujourd'hui **rente-trois communes** rassemblant une **population de 296 211 habitants** répartis sur les Communautés d'agglomération de Mame et Gondoire, de Paris-Vallée de la Marne et du Val d'Europe.

Cette structure publique est propriétaire des bâtiments dans lesquels se trouvent les établissements créés. C'est l'Association de Gestion C.P.R.H. qui est juridiquement l'employeur et responsable gestionnaire des établissements.

Les supports financiers du SI C.P.R.H sont constitués par :

- Les contributions des communes adhérentes
- Les redevances des établissements
- Les subventions de l'Etat, du Conseil Régional d'Ile-de-France et du Conseil Départemental de Seine-et-Marne

Le Comité Syndical dont les modalités de fonctionnement sont identiques à celles d'un conseil municipal est composé de 68 représentants issus des conseils municipaux des communes adhérentes. Il délibère des affaires sur proposition du Président, assisté des 7 membres du bureau.

En 2020, vu le contexte sanitaire, le **Comité Syndical** s'est réuni à 3 reprises.

Le **Bureau Syndical** composé de 8 membres du Bureau dont le Président, s'est réuni à 4 reprises en 2020.

LE BUREAU

Accusé de réception en préfecture
077-257702407-20210702-SI-DEL-2021-21-DE
Date de télétransmission : 02/07/2021
Date de réception préfecture : 02/07/2021

Mandature 2020—2026



Luc CHEVALIER,
Président,
Adjoint au Maire de Serris



Colette BOISSOT,
1^{ère} Vice-présidente en
charge de la
Communication
Adjointe au Maire de Chelles



Gérard GAUDEFROY,
2^{ème} Vice-président en
charge des Finances
Conseiller municipal de
Lagny-sur-Marne



Khanh NGUYEN,
3^{ème} Vice-présidente
en charge des rela-
tions avec l'Associa-
tion de Gestion CPRH
et ses établissements
Conseillère municipale
de Bussy-Saint-Georges



Claudine ROTOMBE,
4^{ème} Vice-présidente en
charge des relations avec
les Communes
Conseillère municipale de
Noisiel



Sylvie MERIGARD,
1^{ère} membre du bureau
Adjointe au Maire de Collégien



Marie SOUBIE-LLADO,
2^{ème} membre du bureau
Adjointe au Maire de Champs-sur-Marne



Didier DESFOUX,
3^{ème} membre du bureau
Adjoint au Maire de Vaires-sur-Marne

Ressources humaines

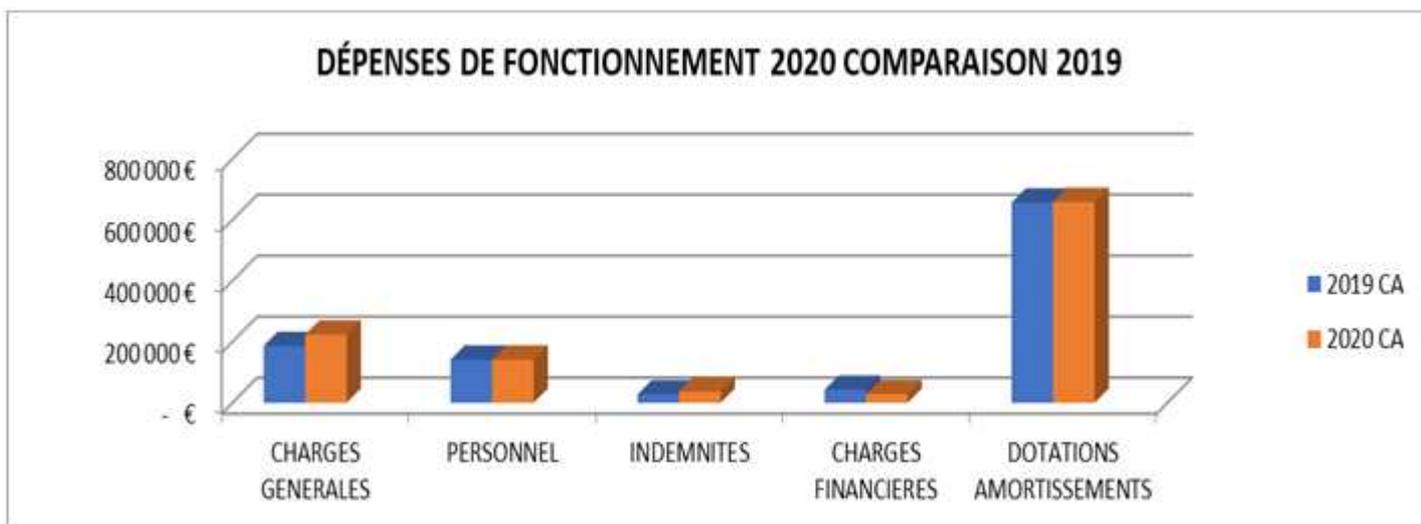
La gestion administrative et financière du Syndicat est assurée depuis octobre 2020 par Aurore POTEI, attachée contractuelle.

La gestion des bâtiments du Syndicat, la planification, le suivi des travaux et le respect des normes de sécurité sont assurés depuis mars 2011 par Gilles GILLIS, technicien principal territorial.

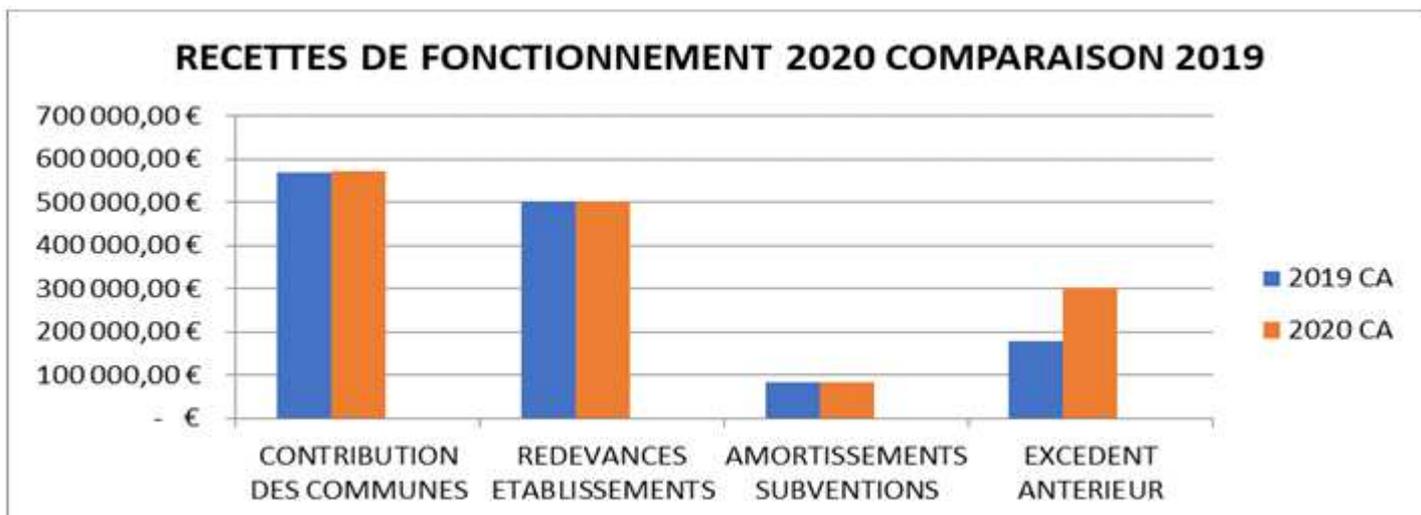
Depuis septembre 2019, en qualité d'apprentie, Chloé CHAMBAUDIERE est venue renforcer l'équipe administrative et technique.

Résultats financiers—Compte administratif 2020

Dépenses de fonctionnement : 1 079 709.10 €



Recettes de fonctionnement : 1 466 061.84 €

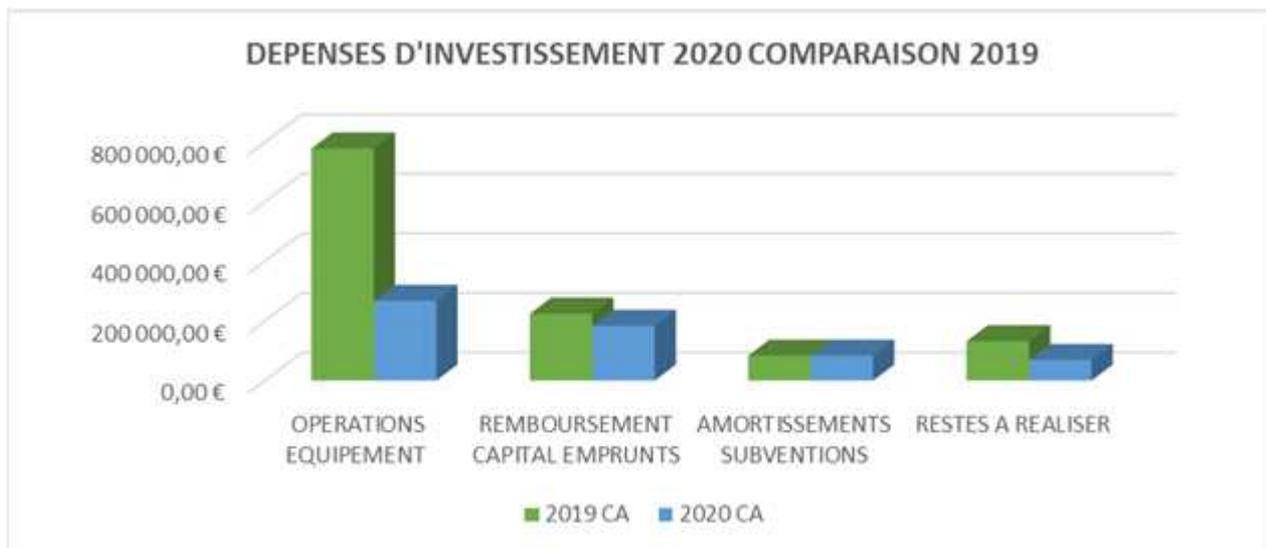


MOYENS HUMAINS ET FINANCIERS

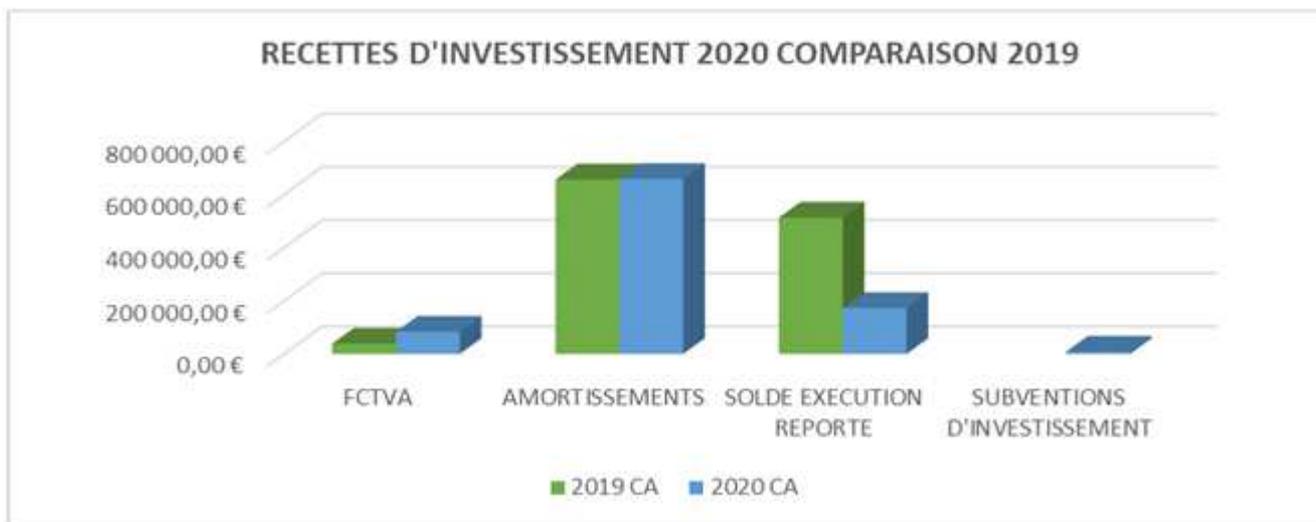
Accusé de réception en préfecture
N° 23702400020210702-SI-DEL-2021-21-DE
Date de télétransmission : 02/07/2021
Date de réception préfecture : 02/07/2021

Résultats financiers—Compte administratif 2020

Dépenses d'investissement 2020 : 535 649.27 €



Recettes d'investissement 2020 : 923 433.78 €



Emprunts en cours



MOYENS HUMAINS ET FINANCIERS

Accusé de réception en préfecture
N° 2017022000020210702-SI-DEL-2021-21-DE
Date de télétransmission : 02/07/2021
Date de réception préfecture : 02/07/2021

Compte administratif 2020

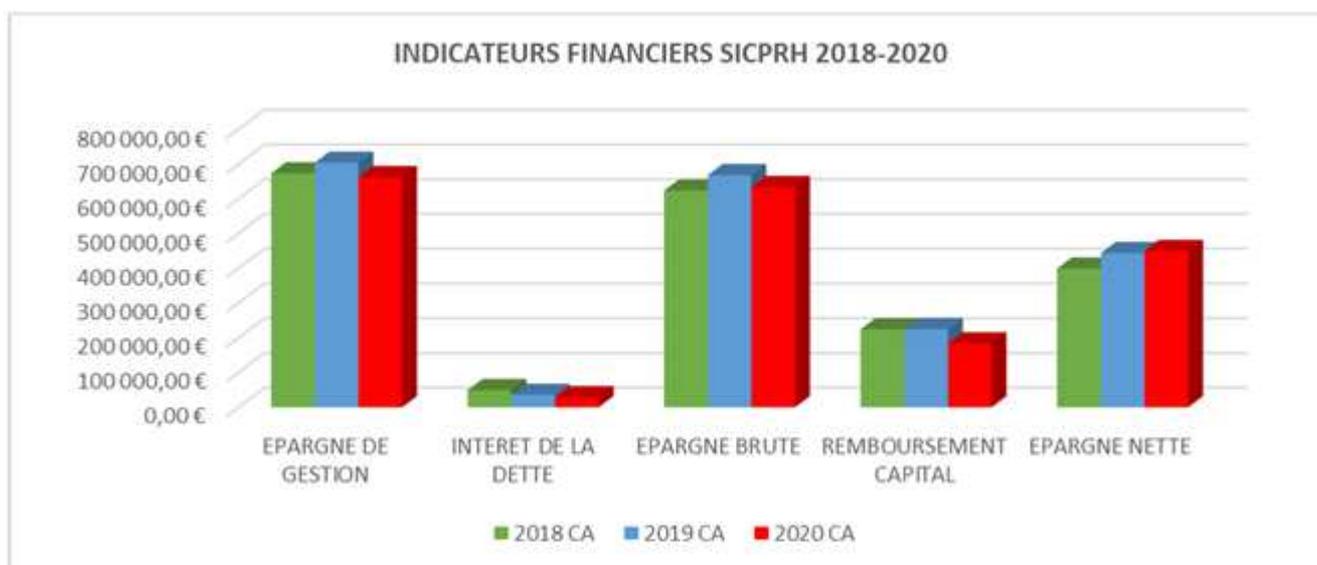
Répartition investissement par opération : 267 898.23 €



2020 n'a pas permis la réalisation de projets prévus, tels que la réhabilitation de l'ancien atelier de maçonnerie, les allées du domaine, les menuiseries du SAVS et surtout la création de l'IME - SESSAD de Bussy-Collégien.

Ils sont reportés sur 2021.

Indicateurs financiers SI CPRH



Recettes réelles de fonctionnement — Dépenses réelles de fonctionnement = **EPARGNE DE GESTION**

1 078 717 € - 392 097.01 € = **686 620 €**

Epargne de gestion — Intérêts de la dette = **EPARGNE BRUTE**

686 620 € - 23 824 € = **662 796 €**

Epargne brute — Remboursement en capital = **EPARGNE NETTE ou AUTOFINANCEMENT**

634 002 € - 183 837 € = **478 959 €**



Siège administratif de l'Association de gestion
C.P.R.H:

Parc de l'Esplanade
5, rue Henri Spaak—Bâtiment T6
77400 Saint-Thibault-des-Vignes
Tel : 01.64.02.45.31

L'Association de gestion C.P.R.H. a été créée par le Syndicat en 1973.

Cette association loi 1901, a pour mission la prise en charge de personnes handicapées mentales ainsi que la gestion des établissements et services pour enfants et adultes.

Fruit de ce partenariat historique et de la solidarité intercommunale des 33 communes qui composent le Syndicat, l'Association prend en charge 362 résidents / usagers (chiffre 2020) et gère ainsi :

- ⇒ 5 établissements :
- l'ESAT
 - le foyer de vie de Bussy
 - la Résidence de la Dhuis
 - l'IME de Chelles
 - l'accueil de jour—ETAPP'H
- ⇒ 2 services :
- SAVS
 - Service Appartements

Le Président de l'Association : Monsieur Yves BOCHE

Le Directeur Général : Monsieur Philippe LECOINDRE



L'ASSOCIATION AIME 77

Avis de dépôt en préfecture
N° 21-21-2021-702-SI-DEL-2021-21-DE
Date de télétransmission : 02/07/2021
Date de réception préfecture : 02/07/2021



AIME77—Autisme Intégration par Méthodes
Éducatives

Siège administratif
Mairie de Bussy-Saint-Georges
Place de l'Hôtel de Ville
77600 Bussy-Saint-Georges
aime77@orange.fr

En partenariat avec l'Association AIME 77 (Autisme Intégration par Méthodes Éducatives), le Syndicat s'est engagé dans un **projet visant à assurer l'accueil et l'inclusion des enfants et adolescents autistes**.

Cette dynamique partenariale devrait permettre la construction d'une structure regroupant les pôles enfants et adolescents actuellement séparés.

Outre une mutualisation des moyens humains et matériels, ce projet de construction qui s'inscrit pleinement dans le cadre du 4^{ème} plan Autisme, présente des intérêts multiples en répondant aux enjeux de notre territoire :

- **Augmenter la capacité d'accueil** des enfants et adolescents autistes,
- **Proposer un parcours** de vie fluide et sans rupture aux enfants,
- **Offrir un accompagnement pluridisciplinaire, adapté et différencié** afin de répondre aux recommandations de la Haute Autorité de Santé,
- **Appliquer des méthodes innovantes et reconnues** par la Haute Autorité de Santé telles que les méthodes ABA et TEACCH,
- **Maintenir sur notre territoire une offre médico-sociale** formée et expérimentée dans le domaine de l'autisme,
- **Envisager de nouveaux projets, notamment :**
 - la création d'une Plateforme d'Insertion Professionnelle
 - la création d'un internat séquentiel
 - le développement d'actions d'inclusion, d'insertion, de socialisation et sensibilisation

La Présidente de l'Association : Madame Liora CRESPIIN

La Vice-Présidente : Madame

2020 une année particulière

En 2020, plusieurs projets d'envergure diverse étaient programmés :

- L'IME-SESSAD de Bussy-Collégien
- Le réaménagement de l'ancien atelier de maçonnerie à l'ESAT
- L'accessibilité PMR des allées du domaine de la Grange au Bois
- Le remplacement des menuiseries extérieures du SAVS

Ces projets nécessitaient une procédure de marché public or 2 faits majeurs ont ralenti leursancements :

- les élections municipales et les délais de réserves puis l'élection de la nouvelle équipe demandant un temps de prise de connaissance des dossiers.
- La pandémie de Covid 19

Les marchés seront lancés et où se poursuivront en 2021.

Le marché des menuiseries extérieures du SAVS a été lancé fin 2020, la réalisation sera effective à l'été 2021.

Cependant, l'entretien et la maintenance des bâtiments ont été maintenus avec un montant global de **403 797.92 €** de dépenses investissement et fonctionnement confondus.

Résidence de la Dhuys

10, rue d'Alger - 77 400 DAMPMART

Tel : 01.60.07.85.85

Fax : 01.60.07.85.60

Accusé de réception en préfecture
077-257702-07-20210702-St-DL-2021-21-DL
Date de télétransmission : 02/07/2021
Date de réception préfecture : 02/07/2021



Deux bâtiments sur un terrain d'une superficie de 7 000 m² acquis en 1981.

Une ancienne résidence (bâtiment B) datant du milieu du XX^{ème} siècle, réhabilitée en 2017, et une nouvelle résidence (bâtiment A) construite en 1997 .

Quarante personnes sont accueillies en chambre individuelle et restauration collective, ou en studio et restauration individuelle.

L'encadrement, composé de personnels éducatifs spécialisés, assure une aide individuelle et personnalisée, un soutien moral et psychologique afin de permettre le développement optimal des compétences et l'épanouissement de la personne handicapée accueillie.

Réalisations 2020

BATIMENT A

- * Installation de la climatisation dans la salle de restauration
- * Pose de film anti UV
- * Pose d'un garde-corps sur le balcon
- * Mise en conformité électrique
- * Remplacement annuel des détecteurs de fumée du SSI
- * Travaux de peinture extérieur des garde-corps
- * Elagage, taille et abattage d'arbres

86 148.92 €

De travaux sur le
bâtiment A et B en
2020

BATIMENT B

- * Sécurisation de l'allée par des grilles
- * Pose de barres de seuil dans les douches

Perspectives 2021

BATIMENT A

Installation éclairage économique dans la salle de restaurant
Mise en conformité électrique
Remplacement annuel des détecteurs de fumée du SSI

BATIMENT B

Mise en conformité électrique

Le Château

Domaine la Grange au Bois
24 bis, avenue Raymond Poincaré
77 400 LAGNY-SUR-MARNE



Depuis la création de ces deux instances, en 1970 pour le Syndicat et en 1973 pour l'Association, aucune ne disposait d'un lieu spécifique pour travailler.

La Mairie de Lagny-sur-Marne a été le siège du Syndicat jusqu'en 1989, date à laquelle il a été transféré à la Mairie de Conches-sur-Gondoire.

Quant à celui de l'Association, il se trouvait dans les locaux de l'I.M.E. Michel de Montaigne de Chelles.

De l'ouverture de l'ESAT « La Grange au Bois » en 1974, à l'inauguration de l'ETAPP'H en avril 2005, le nombre de personnes handicapées accueillies a considérablement augmenté. Il était devenu indispensable pour ces deux structures de se doter de moyens logistiques afin de mener à bien leurs objectifs respectifs. Le 1^{er} étage du château étant le dernier niveau inoccupé, et la disposition des lieux le permettant, des travaux d'aménagement furent entrepris.

En janvier 2006, les bureaux du Syndicat Intercommunal sont transférés au château. La décoration intérieure a été confiée aux personnes handicapées de l'ETAPP'H.

Réalisations 2020

- * Relevé topographique du Domaine
- * Etudes des aménagements extérieurs
- * Refonte du site internet
- * Eclairage allée principale
- * Remise en peinture salle de réunion suite à sinistre
- * Mise en conformité électrique
- * Remise en état et sécurité du portail d'entrée
- * Signalisation routière du domaine
- * Débitage tilleul suite à la tempête

39 924.89 €

De travaux sur le
Château et son
domaine en 2020

Perspectives 2021

- Contrôle électricité
- Fourniture et pose de collecteurs de déchets extérieurs
- Achat et programmation de badges d'entrée
- Equipement visio-conférence

Appartements de DAMP MART et VAIRES-SUR-MARNE

Accusé de réception en préfecture
077-257702407-20210702-SI-DEL-2021-21-DE
Date de télétransmission : 02/07/2021
Date de réception préfecture : 02/07/2021



4 Appartements à Dampmart rue Bourdin

Ces 4 appartements se situent dans un pavillon de 130 m². Ils se répartissent ainsi : 2 studios au rez-de-chaussée, dont un pour personne à mobilité réduite, à l'étage un T2 et un studio. Ils sont destinés à des personnes autonomes qui, au vu de leur handicap, ne peuvent trouver d'hébergement dans le secteur général locatif privé ou public.

Trois critères ont été respectés :

- Garantir aux personnes handicapées le libre choix de leur projet de vie
- Permettre une meilleure participation à la vie sociale
- Placer la personne handicapée au cœur des dispositifs qui la concernent.

2 Appartements à Vaires-sur-Marne



Appartements des Tilleuls



Appartements des Aulnes

Réalisations 2020

- * Travaux de peinture et pose de placards
- * Remise en état des menuiseries intérieures
- * Remise en état carrelage et salle de bain d'un appartement Bourdin- Dampmart

29 724.29 €

De travaux sur les
appartements en
2020

Perspectives 2021

S.A.V.S LAGNY-SUR-MARNE

Accusé de réception en préfecture
077-257702407-20210702-SI-DEL-2021-21-DE
Date de télétransmission : 02/07/2021
Date de réception préfecture : 02/07/2021



19, rue du Docteur Naudier
77 400 LAGNY-SUR-MARNE

Acheté en 2006, cette maison de ville de 450 m² a été rénovée en 2008.

Le S.A.V.S. intègre cette maison en 2008 et dispose de bureaux et salles de réunion.

Le S.A.V.S. assure l'accompagnement de personnes atteintes de troubles mentaux, et met en œuvre un projet d'insertion sociale en partenariat avec des auxiliaires de vie ou des travailleurs sociaux afin de favoriser l'autonomisation des patients.

L'équipe du S.A.V.S. Marne-la-Vallée, composée de 4 éducateurs, d'une psychologue, d'un directeur, d'une chef de service et d'une secrétaire, répond aux besoins de 50 bénéficiaires du lundi au samedi de 9h à 20h. Ce service est un accompagnement individualisé de la personne en milieu ordinaire permettant les démarches administratives, la recherche et la gestion du logement, la recherche d'un travail, la gestion des loisirs et des vacances, le suivi médical.



Réalisations 2020

- * Travaux couverture suite tempête
- * Remplacement sirène incendie

700.32 €

De travaux sur le
S.A.V.S en 2020

Perspectives 2021

- Remplacement des menuiseries extérieures
- Réfection sol et plafond – atelier collectif au RDC
- Menuiseries intérieures
- Conformité électrique

I.M.E Michel de Montaigne CHELLES

32, avenue de Turenne - 77 500 CHELLES
Tél : 01.64.72.49.30 Fax : 01.64.21.16.82



Créé en 1962 sur un terrain d'une superficie de 13 500 m² par la ville de Chelles qui en fit don au Syndicat en 1974, l'I.M.E se compose de plusieurs bâtiments et d'une restauration construits en 1985.

L'I.M.E accueille 60 enfants et adolescents de 6 à 20 ans déficients intellectuels présentant des troubles de la personnalité. Deux places sont destinées à un Accueil Temporaire pour répondre aux complémentarités de prise en charge suivant le principe de passerelles entre les différentes institutions : écoles, hôpitaux de jours, accueil séquentiel...

Missions :

- Accompagnement éducatif (développement intellectuel, physique et affectif)
- Accompagnement d'intégration scolaire
- Accompagnement de socialisation et d'autonomie
- Accompagnement d'insertion professionnelle

Une équipe pluridisciplinaire, composée :

- D'une directrice et d'un chef de service éducatif encadrant des éducateurs spécialisés, des moniteurs éducateurs, des éducateurs techniques et un professeur d'éducation sportive
- D'un service de suite et insertion sociale et professionnelle
- D'une équipe médicale et paramédicale
- D'un enseignant sous contrat avec l'Education Nationale
- D'un service administratif et d'un service logistique



Réalisations 2020

- * Création faux-plafond
- * Mise en place éclairage économique
- * Mise en conformité électrique
- * Remplacement de stores
- * Remise en état couverture
- * Remplacement climatisation
- * Dépannage et réparation fuite d'eau
- * Recherche de regard borgne en cuisine et rehaussement
- * Travaux passage de la fibre

58 938.08 €

De travaux sur
l'IME Michel de
Montaigne en 2020

Perspectives 2021

- Changement de sol et création de faux plafond – espace horticulture
- Aération et ventilation dans les cuisines
- Mise en place éclairage économique de l'espace horticulture

E.S.A.T La Grange Au Bois LAGNY-SUR-MARNE

24 bis avenue Raymond Poincaré - 77 400 LAGNY-SUR-MARNE

Tél : 01.60.94.22.30 Fax : 01.60.94.22.39



L'E.S.A.T. (Etablissement de Services et d'Aide par le Travail, anciennement C.A.T.) implanté dans un parc de 5,5 ha sur les communes de Lagny-sur-Marne et de Montévrain, accueille quotidiennement 130 ouvriers en situation de handicap.

Encadrés par des moniteurs qualifiés, ils effectuent sur devis tous travaux proposés par les ateliers.

- Jardins – Espaces verts : création et entretien (chez des particuliers, des entreprises ou des communes).
- Horticulture : plantes à massif, décoration ...
- Maçonnerie : mobilier urbain, terrasses, dallage ...
- Sous-traitance (2 ateliers) : conditionnement, montage industriel (mise sous film plastique et étiquetage automatique).
- Blanchisserie

Moyens :

- Encadrement spécialisé, initiation et apprentissage au sein de l'établissement.
- Stages en entreprises (animés par un psychologue du travail).
- Soutien à la vie sociale et à l'autonomisation.

Surveillance médicale et psychologique : 1 médecin psychiatre, 2 psychologues, 1 médecin du travail (visites systématiques et sur demande).

Objectif :

Faire accéder à une vie sociale et professionnelle des personnes reconnues handicapées par la M.D.P.H. 77 (Maison Départementale des Personnes Handicapées de Seine & Marne).

Présentation des différents ateliers

BLANCHISSERIE	CONDITIONNEMENT	HORTICULTURE	PRESTATIONS DE SERVICE	ESPACES VERTS	ENTRETIEN LOCAUX	RESTAURATION
> Traitement de tout type de linge : plate ou en forme > Traçabilité par code barre > Livraison/ enlèvement assurés par nos soins	> Conditionnement, pesage, comptage > Mise sous film thermo rétractable > Etiquetage manuel et automatisé > Façonnage, encartage	> Production et vente : plantes à massifs, chrysanthèmes, sapins > Fourniture entretien : bacs plantes vertes > Location de plantes : (contrat à l'année)	> Mise à disposition en entreprise: Avec ou sans encadrement	> Travaux de création : plantations variées, engazonnement > Travaux d'entretien : tonte, taille, débroussaillage > Vente de bois de chauffage	> Entretien des bureaux > Nettoyage des sols, désinfection > Mise en place des fournitures sanitaires	> Production sur place : 150 repas par jour > Prestations : buffets, banquets, plateaux repas à livrer
01.60.94.23.08	01.60.94.23.05	01.60.94.23.11	01.60.94.22.33	01.60.94.23.04	01.60.94.23.12	01.60.94.23.09

Réalisations 2020

Accusé de réception en préfecture
077-257702407-20210702-SI-DEL-2021-21-DE
Date de télétransmission : 02/07/2021
Date de réception préfecture : 02/07/2021

- * Mise en place minuterie éclairage sanitaires administration
- * Mise en place minuterie éclairage sanitaire restauration
- * Pose de faux-plafonds sanitaires administration
- * Pose d'une cdture JEV
- * Mise en conformité électrique
- * Diagnostic du sol atelier maçonnerie
- * Désamiantage façade nord et est de l'atelier
- * Mise en place de tubes multicouches dans le vide sanitaire de la cuisine
- * Etude de mise en conformité PMR des allées
- * Remise en état carrelage et regards de la cuisine
- * Réparation cheneaux et solins de la grange
- * Remplacement chaudière
- * Peinture faux-plafonds vie sociale
- * Travaux de démolition
- * Réparation poteaux suite sinistre local bois JEV

122 909.97

De travaux sur
l'ESAT en 2020

Perspectives 2021

- Réaménagement de l'ancien atelier maçonnerie
- Suivi de travaux de l'ancien atelier de maçonnerie
- Accessibilité PMR des allées
- Prolongation accès piéton - bâtiment industriel
- Prolongation rampe d'escalier - bâtiment industriel
- Pose de faux-plafonds chauffants - vestiaires JEV

Atelier conditionnement



Jardins Espaces Verts



Horticulture



E.T.A.P.P.'H

Accueil de Jour

LAGNY-SUR-MARNE

24 bis avenue Raymond Poincaré - 77 400
LAGNY-SUR-MARNE

Tél : 01.60.31.52.50 Fax : 01.60.31.08.21



Situé au rez-de-chaussée et sur une partie du 1er étage du château, il bénéficie d'une superficie de 340m². Il est composé de salles d'activités et de bureaux.

Cette structure de type occupationnelle n'est qu'une étape. Cet accueil de jour de 19 places est un lieu de transition et d'évaluation destiné à recevoir des personnes handicapées mentales adultes. La durée de prise en charge est limitée à 5 ans.

L'établissement propose aux personnes accueillies de faire émerger des « potentialités », et pour certains de les aider à construire ou reconstruire un projet professionnel en direction du milieu protégé.

Diverses activités sont planifiées afin de répondre aux besoins et attentes des personnes :

- **des activités de soutien afin de maintenir et de favoriser une autonomie dans certains actes de la vie quotidienne,**
- **des activités préprofessionnelles,**
- **des activités d'expression et de création manuelle,**
- **des activités d'expression corporelle.**

Le projet d'établissement repose sur un réel partenariat avec des professionnels extérieurs qui interviennent pour l'animation de certains ateliers afin de transmettre et d'apporter une spécificité particulière.

L'établissement veille à développer une politique d'ouverture sur l'extérieur.

Réalisations 2020

- * Mise en conformité électrique
- * Travaux supplémentaires accès PMR voirie
- * Branchement eaux pluviales
- * Remise en état allèges fenêtres sanitaires

32 997.07 €

De travaux sur
l'E.T.A.P.P.'H
Accueil de Jour en
2020

Perspectives 2021

- Mise en conformité électrique
- Installation système de pompage et collecteur d'eaux pluviales
- Mission CSPS

Foyer de Vie BUSSY-SAINT- GEORGES

76, avenue du Général de Gaulle—77 600
BUSSY-SAINT-GEORGES
Tél : 01.60.21.55.10 Fax : 01.60.21.55.20



Construit en 2011 sur un terrain d'une superficie de 2 000m² à Bussy-Saint-Georges, cet établissement se compose de 33 chambres, de salles d'activités, d'une restauration et de bureaux.

C'est un foyer occupationnel pour adultes en situation de handicap mental qui ne sont pas ou plus en mesure de travailler en milieu protégé mais qui bénéficient d'une autonomie suffisante pour participer à des occupations quotidiennes (activités pédagogiques, éducatives et ludiques) et à des animations sociales.

La capacité d'accueil est de 33 places dont 24 places en hébergement permanent et 7 places d'externat. L'établissement dispose de deux places d'accueil temporaire pour des stagiaires (accueil limité à 90 jours par an). Le foyer de vie est ouvert toute l'année, l'accompagnement des personnes accueillies est assuré 7 jours sur 7.

La vie dans ce foyer est respectueuse de la personne accueillie dans toute sa « globalité ». La prise en charge s'articule autour de 3 axes : la vie quotidienne, les activités occupationnelles ainsi que la surveillance thérapeutique et médicale.

La personne accueillie peut mettre en avant ses capacités, et ses savoirs faire sont valorisés. L'établissement offre sécurité, bien-être et encourage chacun à prendre en charge sa vie quotidienne selon ses possibilités. L'équipe éducative accompagne la personne accueillie dans ses diverses démarches.

Réalisations 2020

- * Pose de deux fenêtres oscillo battantes
- * Pose de film dépolis dans les chambres
- * Mise en conformité électrique
- * Pose d'appliques dans 3 salles de bains
- * Remplacement annuel de détecteurs de fumée
- * Mission d'un bureau de contrôle pour les travaux dans les cuisines (en cours)
- * Réfection faïence dans 3 salles de bain
- * Réparation volets roulants
- * Réparation réseau chauffage

29 466.38 €

De travaux sur le
Foyer de Vie en
2020

Perspectives 2021

- * Mission d'étude et suivi d'aménagement de trois cuisines pédagogiques
- * Mise en conformité électrique
- Remplacement annuel de détecteurs de fumées SSI
- Mise en conformité SSI
- Mission d'un bureau de contrôle pour les travaux dans les cuisines



Siège : Domaine la Grange au Bois, 24 bis avenue Raymond Poincaré – 77400 LAGNY SUR MARNE

☎ : 01.60.07.33.45 – Mél : syndicat.interco.cprh@wanadoo.fr

Du lundi au vendredi 8h30 - 12h00 / 13h00 - 18h00 / SIRET : 257 702 407 00038